

L'association des remparts à la recherche de mécénats



L'association des remparts à la recherche de mécénats

L'association Remparts, une association à l'activité intense: c'est le constat qui se dégage à l'issue de l'assemblée générale tenue dernièrement en présence de représentants de la municipalité dont le Maire, Marie-Thérèse Broca-Lannaud et des sympathisants.

Jean-Louis Mouton, le président, donnait lecture du rapport d'activités. Il est copieux. Créée le 22 septembre 2015, l'association a pour objet la sauvegarde des remparts. Ce patrimoine souffre; le temps en est la cause. L'eau fait des dégâts car, sous son action, le calcaire qui constitue l'éperon rocheux sur lequel Valence est bâtie, se délite. Le rocher se fragmente et des morceaux se détachent pour rouler au pied des remparts. Le danger est donc latent pour les promeneurs. D'où les actions entreprises par l'association Remparts qui visent à remédier aux problèmes liés à la sécurité, tout en participant à la sauvegarde de cette enceinte destinée autrefois à assurer la sécurité aux Valenciens, dans une période marquée par les conflits opposant Anglais et Français, et également catholiques et protestants durant les guerres de religion. Comme le rappelait Jean-Louis Mouton, son association a donc rencontré le maire et les élus pour expliquer le sens de la démarche de son association, avec pour buts: sécuriser d'abord les promenades le long de la Rue des Remparts sud et du Rempart nord, puis élaborer un projet pour la restauration des remparts.

Des professionnels ont été rencontrés, une conférence de sensibilisation de la population sur l'intérêt de cette restauration des remparts a été organisée, en mettant notamment l'accent sur l'atout touristique et les conséquences immédiates sur le tourisme. De ses visites/inspections des remparts, toujours dans le but louable de participer à leur sauvegarde et mise en valeur, plusieurs constats et idées ont été émises. Au nombre de douze, elles signalent la végétation trop envahissante et le manque d'entretiens de certains jardins, certains murs menaçant de s'écrouler, plusieurs tuyaux PVC inesthétiques et non conformes à la réglementation, un sentier impraticable, une grotte à sécuriser, certains escaliers conduisant à des jardins dangereux, deux fontaines qui mériteraient une restauration, d'importantes failles à certains endroits, plusieurs spots d'éclairage hors service, un effritement des rochers, de nombreuses déjections canines, et enfin une expérimentation de végétalisation sur 2 ou 3 îlots réalisée par Robert Auricane.

Comme on a pu le constater, quelques interventions ont concrétisé le dialogue positif instauré entre l'association et la mairie. La pose d'une grille de protection, ainsi que la réalisation d'une consolidation du muret en phase d'écroulement au-dessous de la propriété de Mr Fontan ont été réalisées. Pour les gros travaux, comme le rappelait Jean-Louis Mouton, il faut des moyens financiers. Madame le Maire dans son intervention, si elle félicitait l'association pour son engagement, ne pouvait que l'assurer du soutien de la municipalité, déjà concrétisé par des travaux urgents. Malheureusement, il faut des moyens que seule une commune ne possède pas. D'où la recherche de mécénats. La rencontre de Mr Jankowiak, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine allait dans ce sens, et la sensibilisation des Valenciens est une bonne initiative.

Valence-sur-Baïse est une bastide; elle a la chance de voisiner avec l'abbaye de Flaran sa fondatrice; elle possède en ses remparts un témoin de l'art militaire des XIIIème et XIVème siècles. C'est une chance qu'une association, les Remparts, bien secondée par la municipalité, travaille avec ardeur et constance à leur sauvegarde.

Claude Laffargue



Une partie des remparts.



Le président, Jean-Louis Mouton, entouré de son bureau.